

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE - à jour le 07/12/20**1 APPLICATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES**

1.1. Toutes ventes de produits et/ou de prestations de services à MECAGRIP SAS sont régies par les présentes CGV et, le cas échéant, par les conditions particulières agréées par MECAGRIP SAS. En cas de conflit entre, d'une part les conditions particulières et/ou les CGV de MECAGRIP SAS, et d'autre part les conditions générales d'achat de l'ACHETEUR, les conditions particulières et/ou les CGV de MECAGRIP SAS primeront. Les conditions particulières de MECAGRIP SAS primeront sur les CGV de MECAGRIP SAS.

1.2. Toute passation de commande, toute acceptation de devis, d'offre, ou tout commencement d'exécution de la vente en cas d'absence d'acceptation écrite d'un devis ou d'une offre, emporte de la part de l'ACHETEUR l'acceptation pure et simple sans aucune réserve des CGV.

2 COMMANDES – ACCEPTATION – ANNULATION

2.1. Le contrat de vente, même en cas de devis ou d'offres préalables, n'est conclu que sous réserve d'acceptation expresse par MECAGRIP SAS de la commande de l'ACHETEUR. Toute vente acceptée par MECAGRIP SAS ne pourra être annulée par l'ACHETEUR.

2.2. Les offres de MECAGRIP SAS sont valables pour un délai de 3 mois à compter de leur émission, et sous réserve que les Produits, objets de l'offre, soient disponibles.

2.3. MECAGRIP SAS se réserve le droit d'apporter aux Produits, et/ou au contenu des prestations de services, toutes modifications qui lui apparaîtront appropriées. Les schémas, représentations, et descriptions sur nos catalogues, offres, tarifs, site internet, vidéo, ne figurent qu'à titre indicatif.

2.4. Toute vente sera exécutée par défaut selon l'incoterm FCA locaux MECAGRIP, 2020 («FCA» signifiant «franco transporteur»), sauf si les conditions de l'offre de prix relèvent d'un autre incoterm (Cf Article 1.2).

2.5. Toute modification de commande et notamment une modification de l'adresse de livraison ne pourra intervenir qu'avec l'accord préalable exprès de MECAGRIP SAS. L'acceptation par MECAGRIP SAS de toute modification de commande fera suite à une vérification de la conformité des conditions d'incoterm, des frais de transport, et TVA applicable selon la législation.

2.6. Il appartient à l'ACHETEUR, en tant que professionnel spécialiste de son domaine, de valider avec la plus grande attention les études, projets, propositions et plans proposés par MECAGRIP SAS, leur adéquation à ses besoins et de procéder à toutes les vérifications nécessaires à cet effet. La validation par l'ACHETEUR dégage MECAGRIP SAS de toute responsabilité au titre du contenu des documents validés. L'ACHETEUR doit fournir dans les délais requis, à MECAGRIP SAS, toutes informations nécessaires à l'exécution du contrat.

3 LIVRAISON – RISQUE- TRANSPORTS – RECEPTION

3.1. La livraison est réputée effectuée au départ des locaux du vendeur, sous emballage standard. Les produits sont livrés aux risques de l'ACHETEUR dès cette livraison bien que le transfert de propriété en soit différé conformément à la clause de réserve de propriété, ci-après (article 6). L'ACHETEUR fait son affaire, à ses frais, du transport et de l'assurance des Produits à compter de leur livraison au départ des usines ou des entrepôts de MECAGRIP SAS.

3.2. L'ACHETEUR ne donnera décharge au transporteur qu'après s'être assuré que les Produits sont intègres, complets et en parfait état. En cas de dommages, d'avaries ou de manquants constatés à la réception des Produits par l'ACHETEUR, celui-ci notifie ses réserves au transporteur avec copie à MECAGRIP SAS dans le délai de trois jours ouvrables suivant la réception des Produits par l'ACHETEUR, conformément à la réglementation en vigueur.

3.3. La réception des Produits par l'ACHETEUR éteint toute réclamation contre MECAGRIP SAS pour non-conformité desdits Produits, sauf réserves notifiées par l'ACHETEUR à MECAGRIP SAS au plus tard dans les 3 jours ouvrables de la date de réception constatée par le réceptionné remis au transporteur. En cas de remise directe à l'ACHETEUR, la réception est réputée faite dès ladite remise.

3.4. Selon la nature des réserves notifiées, et sous réserve de leur imputabilité à MECAGRIP SAS, l'ACHETEUR pourra demander, dans un délai de 5 jours ouvrables, à compter de la livraison, par lettre recommandée avec accusé de réception, la reprise de tout ou partie des produits livrés, sous réserve de l'accord écrit et préalable de MECAGRIP SAS.

3.5. En cas d'accord de MECAGRIP SAS, les retours devront lui parvenir dans un délai de 15 jours calendaires à compter dudit accord. A défaut, aucune réclamation pour non conformité, dommages, et avaries au titre de réserves notifiées ou non, ne sera recevable.

3.6. Tout retour de produit doit faire l'objet d'un accord formel entre MECAGRIP SAS et l'ACHETEUR. Les frais et les risques sont à la charge de l'ACHETEUR. Les marchandises renvoyées doivent être complètes et dans l'état dans lequel MECAGRIP SAS les a fournies. L'établissement d'un avoir ou d'un échange interviendra après vérification qualitative et quantitative des produits retournés.

3.7. Les délais de livraisons sont donnés à titre indicatif et sous réserve par l'ACHETEUR de ses obligations contractuelles (fourniture en temps utile des informations techniques et validations nécessaires à l'exécution de la commande), mais aussi de la parfaite exécution de ses obligations en matière de paiement.

3.8. Les retards pour quelque cause que ce soit ne peuvent motiver ni indemnité, ni refus de marchandise, sauf accord contractuel spécifique. En cas de problème concernant l'approvisionnement et d'indisponibilité même partielle empêchant MECAGRIP SAS d'exécuter la fabrication ou de préparer en globalité la commande, cette situation sera contractuellement assimilée à un cas de force majeure et les livraisons peuvent être effectuées partiellement, après concertation et acceptation par l'ACHETEUR.

4 PRIX

4.1. Les prix des Produits et des Services s'entendent hors TVA et hors taxes, frais de douane, frais de transitaires, d'assurances, d'exportation, d'importation, hors emballages spéciaux. Les prix s'entendent départ locaux de MECAGRIP SAS.

4.2. Les tarifs et prix des produits et services fournis par MECAGRIP SAS, sont ceux en vigueur au moment de la passation de la commande ; sauf cas exceptionnel de force majeure (taxes d'état exceptionnelles, faits de guerre, grève...) entraînant une forte augmentation de prix, et forçant MECAGRIP SAS à en informer dès que possible l'ACHETEUR. Ces surcoûts résultant d'événements extérieurs imprévus feront l'objet d'une négociation.

4.3. Des tarifs particuliers peuvent être pratiqués en fonction des spécificités demandées par l'ACHETEUR concernant, notamment, les modalités et délais de livraison ou les délais et conditions de règlement. Une offre commerciale particulière sera alors adressée à l'ACHETEUR par MECAGRIP SAS.

5 CONDITIONS DE PAIEMENT

5.1. Une facture est établie au moment de la remise des pièces au transporteur dans le cas d'une vente de produits ou de de la réalisation de services, reprenant les éléments de la vente selon nos CGV et faisant apparaître l'échéance de paiement. Le paiement devra être effectué en priorité par virement bancaire. Les paiements comptant avant l'échéance ne donnent pas lieu à l'octroi d'escompte à l'ACHETEUR. La totalité du prix et de la TVA sont dues à MECAGRIP SAS à 30 jours date de facture.

5.2. Les acomptes sont payables comptant au jour de l'acceptation de la commande par MECAGRIP SAS, et ne peuvent donner lieu à remboursement en cas d'annulation de la commande.

5.3. Tous les frais relatifs au paiement (frais bancaires, frais de virement, commissions, relances, recouvrement contentieux...) sont à la charge de l'ACHETEUR. Tout retard de paiement entraîne l'application de plein droit et après mise en demeure des intérêts de retard calculés sur la base du taux pratiqué par la banque centrale Européenne pour son opération de refinancement la plus récente majorée de 10 points de pourcentage, l'application d'une pénalité forfaitaire de 40 € (article L441-10 II Code de Commerce) et l'exigibilité immédiate de toutes sommes restant dues à MECAGRIP SAS en principal, intérêt et accessoires.

5.4. Toutes contestations relatives aux facturations émises par MECAGRIP SAS devront lui être notifiées dans un délai de trente jours à compter de la date d'émission de la facture. Toute facture doit être payée à son échéance même en cas de litige, et fera l'objet le cas échéant, d'une régularisation ultérieure.

6 RESERVE DE PROPRIETE

6.1. Le défaut de paiement de tout ou partie du prix pourra entraîner la revendication des produits par MECAGRIP SAS. En effet, nonobstant toute clause contraire, et même en cas de redressement ou liquidation judiciaire, MECAGRIP SAS restera propriétaire des produits jusqu'à encaissement par elle de l'intégralité du prix facturé, de la TVA y afférente et des accessoires éventuels. Malgré cette réserve de propriété, les risques, pertes, détériorations ou dommages que les produits pourraient subir et/ou occasionner seront assumés par l'ACHETEUR dès leur livraison au sens de la clause 4.1 ci-dessus.

6.2. La partie du prix déjà payée restera acquise à MECAGRIP SAS. L'ACHETEUR pourra revendre les produits avant complet paiement. Dans ce cas, il informe par écrit son propre client de la présente clause de réserve de propriété et du droit du vendeur, y compris en cas de redressement ou liquidation judiciaire de l'ACHETEUR, de revendiquer contre le dit Client, tout ou partie du prix en principal et accessoires non payé.

7 GARANTIE ET RESPONSABILITE – FORCE MAJEURE ET CAUSES ÉTRANGÈRES

7.1. Étendue - Les produits sont garantis contre tout défaut de matière ou de fabrication pendant une durée de 12 mois (pièces et main d'œuvre, contre tout vice de fabrication, sous réserve du retour du matériel franco en ses locaux) à compter de la date de livraison, conformément à la facture.

Par dérogation, pour les produits de MECAGRIP SAS nécessitant une installation ou une mise en service par MECAGRIP SAS, la période de garantie de 12 mois sera suspendue jusqu'au jour de la mise en service effective des produits livrés, sans pour autant que cette période de suspension puisse excéder 3 mois à compter de la livraison.

Les interventions au titre de la garantie ne sauraient avoir pour effet de prolonger la durée de celle-ci. La présentation de la facture d'achat sera rigoureusement exigée lorsque la garantie sera invoquée. Pour bénéficier de la garantie, tout produit doit être soumis à la décision de MECAGRIP SAS dont l'accord est indispensable.

7.2. Exclusions - La garantie ne joue pas pour les vices apparents. Sont également exclus les défauts et détériorations provoqués par l'usure naturelle ou par un accident extérieur (montage erroné, entretien défectueux, utilisation anormale...), ou encore par une modification du produit, non prévue, ni spécifiée, et ni agréée par MECAGRIP SAS. En tout état de cause, le non-respect des manuels et documents techniques de MECAGRIP SAS, exclura tout droit à garantie au profit des ACHETEURS de cette dernière.

7.3. Il est de convention expresse entre les parties que l'ACHETEUR ne pourra invoquer le bénéfice des dispositions concernant la garantie qu'après avoir satisfait à ses obligations de paiement prévues à la commande.

8 RÉOLUTION DE LA VENTE

Sans préjudice de son droit à reprendre possession des Produits en application de la clause de réserve de propriété prévue à l'article 6, MECAGRIP SAS pourra procéder à la résolution de la vente des Produits en cas de non-paiement par l'ACHETEUR à sa date d'exigibilité, de tout ou partie du prix des Produits facturés, et/ou de la TVA correspondante, et ce sans préjudice de tous dommages. MECAGRIP SAS pourra conserver les acomptes en sa possession, à titre d'indemnisation forfaitaire. MECAGRIP SAS pourra également reprendre possession des Produits, objets de la vente résolue, sans préjudice de tous dommages. Dans tous les cas visés ci-dessus, la résolution sera acquise de plein droit, immédiatement, par simple notification adressée par MECAGRIP SAS en recommandé avec avis de réception et sans qu'il soit besoin d'aucune formalité, mise en demeure ou procédure judiciaire.

Toute commande est acceptée en considération de la situation juridique, financière et économique de l'ACHETEUR au moment de la commande. Il en résulte que si la situation financière de l'ACHETEUR venait à se détériorer entre la date de la commande et la date de livraison, MECAGRIP SAS serait fondé, soit à exiger un paiement avant la livraison, soit à résilier la vente. En cas d'inexécution d'une seule des présentes conditions, MECAGRIP SAS adressera au débiteur une mise en demeure par LRAR. A défaut d'exécution par l'ACHETEUR de son obligation dans le délai d'un mois à compter de l'envoi de cette mise en demeure, MECAGRIP SAS pourra suspendre les livraisons à destination de l'ACHETEUR. Celui-ci ne pourra pas demander la résolution de la vente ou rechercher la responsabilité de MECAGRIP SAS en cas de

modification des spécificités initiales, intervenant entre la passation de la commande et la livraison. MECAGRIP SAS s'engage à informer l'ACHETEUR de ces modifications dans les meilleurs délais.

9 MODIFICATIONS

MECAGRIP SAS pourra modifier les CGV à tout moment et les rend disponibles sur internet.

10 DONNEES PERSONNELLES

Dans le cadre de la vente de ses produits ou de la fourniture de prestations, MECAGRIP SAS collecte certaines données personnelles et agit en tant que responsable de traitement au sens du Règlement Européen n°2016/679. Ces données sont requises pour traiter la commande de l'ACHETEUR et MECAGRIP SAS ne collecte que celles strictement nécessaires à cette fin. Ces données peuvent être réutilisées à des fins de prospections commerciales donnant lieu à l'envoi de mailings. Si l'ACHETEUR ne souhaite plus recevoir de prospection commerciale de la part de MECAGRIP SAS, il lui suffit de cliquer sur le lien de désabonnement figurant au bas de chaque e-mail. MECAGRIP SAS veille à prendre toute mesure utile pour préserver l'intégrité et la confidentialité des données personnelles recueillies. MECAGRIP SAS a ainsi mis en œuvre les mesures techniques appropriées empêchant l'accès aux données de l'ACHETEUR par tout tiers non autorisé.

Certaines données de l'ACHETEUR peuvent être communiquées à des sociétés tierces, partenaires ou fournisseurs, de MECAGRIP SAS lorsque cela est nécessaire au traitement de la commande de l'ACHETEUR ou au suivi de la vie du produit acquis auprès de MECAGRIP SAS. Conformément aux préconisations de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), les données de l'ACHETEUR sont conservées pendant une durée maximum de trois ans à compter de la fin de la relation commerciale. Les données personnelles de l'ACHETEUR peuvent également être conservées au-delà de cette durée dans la mesure où elles sont nécessaires à MECAGRIP SAS pour se conformer aux autres dispositions légales en vigueur ou si MECAGRIP SAS a besoin de ces données pour établir, exercer ou défendre ses droits dans le cadre d'une réclamation ou d'une action en justice.

L'ACHETEUR est informé qu'il sera averti par MECAGRIP SAS, de toute violation qui aurait pu être portée aux données personnelles transmises malgré les mesures prises par MECAGRIP SAS. Cette notification devra intervenir dans les meilleurs délais à compter de la connaissance par MECAGRIP SAS de la violation portée aux données personnelles collectées.

Conformément à la législation en vigueur, toute personne physique dont les données personnelles sont détenues par MECAGRIP SAS peut accéder aux données le concernant ou demander leur effacement. Les personnes disposent également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de leurs données ainsi que d'un droit à la portabilité de celles-ci. La limitation ou l'opposition complète au traitement des données personnelles transmises par l'ACHETEUR peut rendre impossible le traitement de la commande de l'ACHETEUR par MECAGRIP SAS. Pour obtenir des informations complémentaires sur leurs droits, les personnes peuvent se reporter au site internet de la CNIL : www.cnil.fr

Pour exercer ces droits ou pour toute question concernant le traitement de leurs données, les personnes peuvent contacter : MECAGRIP SAS, contact@mecagrip.com, qui s'engage à répondre aux demandes des ACHETEURS dans les meilleurs délais.

11 LITIGES

Tout engagement de discussion ou de négociation en vue du règlement d'un litige n'emporte pas renonciation par MECAGRIP SAS à se prévaloir de ses conditions générales de vente. La non-exécution par l'une des parties d'un accord transactionnel réglant un litige avec MECAGRIP SAS entraînera la caducité dudit accord transactionnel. En tout état de cause, l'engagement de discussion ou de négociation en vue du règlement du litige ne saurait valoir reconnaissance par MECAGRIP SAS d'une quelconque responsabilité de sa part. En cas de contestation ou de litige de quelque nature que ce soit, le Tribunal de Commerce de LYON sera seul compétent.

Le droit applicable est le droit français.